



## **PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le vendredi 14 mai 2021

(7)

[*Français*]

En vertu de l'ordre du Sénat du 30 mars 2021, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui par vidéoconférence, à 9 h 4 [HE] sous la présidence de l'honorable Chantal Petitclerc (présidente). Cette réunion est considérée comme ayant lieu dans l'enceinte parlementaire.

*Membres du comité présents par vidéoconférence :* Les honorables sénateurs Black (*Ontario*), Bovey, Dasko, Forest-Niesing, Frum, Kutcher, Manning, Mégie, Moodie, Omidvar et Petitclerc (11).

*Autre sénatrice présente par vidéoconférence :* L'honorable sénatrice Moncion (1).

*Participant à la réunion :* François Michaud, greffier à la procédure, Sébastien Payet, greffier législatif, et Lori Meldrum, adjointe administrative, Direction des comités; Laura Blackmore et Laura Munn-Rivard, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 mai 2021, le comité continue son examen de la teneur des éléments des sections 21, 22, 23, 24, 28, 29, 32, 33, 34, 35 et 36 de la partie 4 du projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 avril 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures. (Sujet : Section 23)

*TÉMOINS (par vidéoconférence) :*

*Emploi et Développement social Canada :*

David Charter, directeur, Programme du travail;

Sébastien St-Arnaud, gestionnaire, Programme du travail.

*Unifor :*

Jerry Dias, président national;

Navjeet Sidhu, représentant national.

*Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :*

Jasmin Guénette, vice-président, Affaires nationales;

Emilie Hayes, analyste des politiques, Affaires nationales.

La présidente fait une déclaration.

M. Charters fait une déclaration et, avec M. St-Arnaud, répond aux questions.

À 9 h 54, la séance est suspendue.

À 10 heures, la séance reprend.

M. Dias et M. Guénette font des déclarations et, avec Mme Hayes et M. Sidhu, répondent aux questions.

À 11 h 1, la séance est suspendue.

À 11 h 59, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 mai 2021, le comité continue son examen de la teneur des éléments des sections 21, 22, 23, 24, 28, 29, 32, 33, 34, 35 et 36 de la partie 4 du projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 avril 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures. (Sujet : Section 28)

*TÉMOIN (par vidéoconférence) :*

À *titre personnel* :

Dr Abraham Fuks, professeur, Département de la médecine, Section de la médecine expérimentale, Université McGill.

Dr Fuks fait une déclaration.

À 12 h 4, la séance est suspendue.

À 12 h 7, la séance reprend.

Dr Fuks fait une déclaration et répond aux questions.

À 12 h 45, la séance est suspendue.

À 12 h 46, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité se poursuit à huis clos pour son examen du étude d'un projet de rapport.

Le comité examine un projet de rapport.

À 13 h 3, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Daniel Charbonneau